Paris, le 5 septembre 2022

A l'attention de
Thomas Courbe Directeur Général des Entreprises

Prenant l'exemple des administrations qui, actuellement, ne cessent d'interroger l'ensemble des agents via des questionnaires « qualité de vie au travail », Solidaires IDD a interrogé les agents techniques du réseau de l'activité liée au développement économique en DGE et en DREETS, spécifiquement sur leur environnement de travail, leur relation au travail et sur un certain nombres d'autres éléments. L'objet de ce courrier est de vous donner à lire les avis synthétisés et d'en espérer d'autres échanges que ceux d'une prise en compte laconique, résumée par les termes « nous en prenons note ».

Ce sont donc, 37 agents IIM, tous grades confondus, qui ont répondu au questionnaire. Ce chiffre peut paraître faible, mais gardons à l'esprit que le questionnaire n'a été transmis qu'aux IIM de ce métier. Il est, en effet, toujours difficile de concevoir des listes de diffusion dont le dénominateur commun est l'activité professionnelle. Aussi, il n'a pas été possible d'adresser ce questionnaire aux nombreux agents administratifs, voire contractuels, en poste dans cette activité.

Notons tout d'abord les réponses que l'on peut qualifier de positives quant à la gestion de l'activité et qui sont en faible nombre par rapport aux réponses apportées par les agents du réseau de la métrologie :

- **70 % des agents ayant répondu ne s'estiment pas stressés dans le cadre de leur travail.** D'autres « coeurs d'activités » ne peuvent pas se prévaloir de ce type de conclusion...
- **65 % n'envisagent pas de quitter les DREETS/DGE dans un avenir proche, suite aux nombreuses réorganisations de vos services (passage sous forme « projet » et création des SEER).** Là, aussi, d'autres réseaux ne peuvent pas se prévaloir de ce type de conclusion...
- 59 % sont satisfaits du contenu de leur travail,
- 66 % n'estiment pas perdre la main sur leur travail suite aux prises de décisions de leur hiérarchie quant aux traitements des dossiers,
  91 % louent l'autonomie dont ils disposent dans l'exercice de leurs missions laquelle constitue à leurs yeux un point fort.

Viennent ensuite les avis qui devraient appeler une réponse de la part de la tête du réseau du développement économique ou du réseau des D(RI)EETS :

- **83 % estiment être renseignés par les OS sur les questions de vie professionnelle (mobilité, promotion, situation) plutôt que par l'administration,**
- 59 % estiment que le suivi de la carrière est le point dont leur employeur de proximité est le moins soucieux,
- **51 % ne respectent pas le droit à la déconnexion,**
- **64 % estiment que leurs employeurs ne font rien ni dans un sens, ni dans l'autre pour pallier aux débordements de la sphère professionnelle sur la sphère « privée » suite au développement des outils du numérique lors de cette période marquant l'avènement du télétravail à grande échelle,**
- **Suite aux réorganisations de leurs services (passage sous forme « projet » et création des SEER), 54 % estiment que leurs conditions de travail se sont dégradées et 94 % estiment qu'il ne faut pas imputer à la crise sanitaire, la responsabilité de la dégradation de leurs conditions de travail,**

- 59 % jugent que les leviers d'actions à leur disposition ne sont pas en adéquation avec l'exercice, la réalisation de leurs missions.

Viennent ensuite des remarques d'ordre général :

- 64 % des agents estiment que le télétravail est une amélioration de leur qualité de vie,
- 37 % travaillent plus qu'avant,
- et 32 % estiment que les 2 autres aspects marquants du télétravail sont d'une part une absence de séparation entre la vie professionnelle et la vie privée et d'autre part une amélioration de leur condition de travail au regard du développement constant des territoires d'équipe...

Voilà quelques éléments, sur lesquels SOLIDAIRES IDD vous propose d'échanger lors d'une visioconférence que nous pourrions organiser.

Pour SOLIDAIRES IDD
Dominique RUMEAU